

Google poursuit pour 'fraude au clic'

Le terme de « fraude au clic » n'est pas reconnu comme un délit à proprement parlé par la loi. En réalité, ce terme industriel est couramment utilisé pour décrire les clics intentionnels sur les publicités de la toile sans intention de visiter le site ou d'acheter, mais dans le but d'augmenter le volume de clics rémunérés.

Cette technique frauduleuse permet à des sites Internet de facturer aux agences de publicité des clics qui en réalité ne sont pas commercialement intentionnels. Certaines compagnies vont même jusqu'à utiliser des machines robots ou des personnes pour effectuer cette opération. Selon Click Defense, la fraude est estimée à 38% du volume des clics rémunérés. Alors que pour les concurrentes (Alchemist Media et Click Detective) on avance un autre chiffre : 20%. Du côté de Google et Yahoo, on ne souhaite pas communiquer les chiffres circulant en interne. Un silence qui en dit long sur les risques de dérives des liens sponsorisés et des rémunérations aux clics ! Les annonceurs, qui utilisent le populaire programme de recherche de publicité sur Internet de Google paient un certain montant au clic. Qui peut varier de quelques centimes à 1 dollar. Pour chaque clic le paiement peut aller dans certains cas jusqu'à 95 dollars. Click Defense reproche au géant de Mountain View de ne pas avoir fait le nécessaire en terme d'information auprès des annonceurs et de protection. L'augmentation de la fraude aux clics est donc très dommageable pour les publicitaires qui ne constatent pas de retour suffisant de la publicité sur leurs ventes. « *Nous pensons que cette assignation est sans fondement, et nous nous défendrons vigoureusement* » a déclaré un porte-parole de Google à *Reuters*. Le moteur de recherche vient de présenter des résultats impressionnants au niveau de la publicité. Dans ce domaine, le chiffre d'affaires de Google est passé de 651 millions de dollars en 2004 à 1,25 milliard en 2005. De là à croire que cette augmentation soit liée à ladite fraude, il n'y a qu'un ? clic. Google, dont l'action vient de dépasser le seuil des 300 dollars dément cette idée et déclare au contraire lutter contre cette fraude.